

## Les éditeurs de logiciels répondent à la réglementation INCO

Le marché de l'agroalimentaire requiert de plus en plus de flexibilité de la part des IAA. Le secteur évolue en effet en permanence, les cycles de vie des produits se raccourcissent, les références se multiplient dans les grandes surfaces, les consommateurs se montrent de plus en plus exigeants. Les scandales alimentaires ces dernières années ont renforcé cette tendance.

Dans le même temps, les réglementations et normes sont de plus en plus contraignantes. Les entreprises de l'agroalimentaire sont déjà nombreuses à avoir adopté des solutions logicielles, telles que les PLM, qui permet de calculer des prix de revient ou des valeurs nutritionnelles, d'éditer des fiches techniques, etc.

Certaines ont aussi choisi des solutions ERP pour améliorer leurs processus et la gestion de la chaîne d'approvisionnement. INCO renforce le besoin des IAA en logiciels. Jusqu'à présent, l'étiquetage était régi par les directives 2000/13/CE relative à l'étiquetage et la présentation des denrées alimentaires et 90/496/CEE relative à l'étiquetage nutritionnel.

Mais la réglementation INCO, applicable depuis décembre 2014, renforce le besoin des IAA en logiciels de gestion. La mise en place du nouvel étiquetage nutritionnel sera en effet obligatoire à compter du 13 décembre 2016.

La valeur énergétique et les quantités de lipides, d'acides gras saturés, de glucides, de sucres, de protéines et de sel devront ainsi obligatoirement figurer sur l'emballage, pour que le consommateur ait accès à des informations telles que la provenance et l'origine du produit, la déclaration nutritionnelle, la liste des ingrédients, des allergènes, etc.

Les emballages des produits doivent donc désormais faire figurer 12 mentions obligatoires :

- la dénomination
- la liste des ingrédients
- les ingrédients ou auxiliaires technologiques allergènes

- la quantité de certains ingrédients ou catégories d'ingrédients (exemple : praliné 5%)
- la quantité nette
- la date de durabilité minimale (DDM) ou la date limite de consommation (DLC)
- les conditions particulières de conservation et/ou d'utilisation
- le nom ou la raison sociale et l'adresse de l'exploitant du secteur alimentaire
- le pays d'origine ou le lieu de provenance
- un mode d'emploi si nécessaire
- le titre alcoométrique pour boissons de plus de 1,2% d'alcool
- la déclaration nutritionnelle INCO, un défi pour les entreprises Il est complexe pour les entreprises de fournir toutes ces informations lorsqu'elles ne disposent pas de données uniques et à jour.

Il est en effet fréquent que les service R&D utilise des fichiers Excel pour le suivi du cycle de vie des produits et de l'innovation.

La qualité tient de son côté son propre fichier Excel. Les services financiers utilisent un ERP ou un système MRP pour le suivi des coûts produits et le service marketing dispose bien souvent de son propre fichier également.

Ces systèmes d'information non centralisés impliquent nécessairement des duplications, des ressaisies et donc une perte de temps et une hausse de la probabilité d'erreurs. Cette nouvelle réglementation n'est pas sans avoir d'impact financier pour les entreprises du secteur qui doivent revoir tous leurs étiquetages.

Le coût dépendra de la complexité et du nombre de recettes, ainsi que de la facilité d'accessibilité aux informations et du travail de re-packaging à effectuer. Pour les industriels, disposer d'un logiciel permet d'avoir un référentiel unique de produits.

Ce qui peut permettre d'éviter les erreurs. Les logiciels tels que les PLM facilitent également les modifications de fiches produits et permettent de créer un système de versioning.

Les éditeurs de logiciels lancent des solutions pour la réglementation INCO Les éditeurs de logiciels se sont empressés de proposer des logiciels permettant de répondre ces nouvelles problématiques. Le PLM de Lascom permet de centraliser l'ensemble des données et de documents produit dans un référentiel unique.

Lascom s'appuie sur un outil de formulation permettant de créer ou modifier des recettes, d'automatiser le calcul des valeurs et de générer automatiquement des fiches d'étiquetage.

Les étiquettes répondent aux contraintes de formes (taille minimale de caractères de 1,2 mm sauf pour les emballages dont la face la plus grande a une surface inférieure ou égale à 80cm<sup>2</sup>, dans ce cas, la taille minimale est de 0,9mm. ) et aux contraintes de multi-langues.

De son côté, BeCPG propose une solution disposant de plusieurs modules complémentaires, qui permettent d'effectuer un référentiel produits pour gérer les produits finis, les matières premières et les emballages ainsi que leurs caractéristiques.

Il dispose aussi d'un module de formulation qui permet le calcul des allergènes, des ingrédients, des nutriments, des coûts et allégations. Il est également possible de générer des fiches produits à partir de ces informations et de les diffuser à des tiers, en interne ou en externe.

L'édition Inco de Vif PLM intègre un didacticiel afin de se passer de formation et est disponible en Saas (Software as a service), sans aucune installation sur le poste utilisateur. VIF PLM édition Inco est un produit plus économique que la version complète, mais aussi moins paramétrable.

L'entreprise Isatech propose un logiciel permettant de perfectionner la gestion des contrôles qualité, d'améliorer les process, d'optimiser les coûts logistiques, de gérer les fiches produits pour alimenter les catalogues électroniques. Il aide à faire face aux contraintes de la grande distribution, qui peuvent avoir des exigences différentes.

Par exemple dans les sites de vente en ligne (incluant le drive), Inco demande de mettre à disposition du consommateur les informations sur la composition. Il est possible de créer des « variantes » d'un même produit identifié par un seul code GTIN (code article international).